

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

7

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 26 septembre 2016



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : Mme FERRIERE

Membres présents : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - Mme POPARD - M. PRIBETICH - Mme MODDE - M. DESEILLE - Mme TENENBAUM - M. MARTIN - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - Mme AKPINAR-ISTIQUAM - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - M. DECOMBARD - Mme ZIVKOVIC - M. MEKHANTAR - Mme REVEL - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme PFANDER-MENY - Mme ROY - Mme MARTIN-GENDRE - Mme HERVIEU - Mme DURNERIN - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - Mme HILY - Mme CHEVALIER - Mme TOMASELLI - M. BARD - Mme CHARRET-GODARD - M. BORDAT - M. ROZOY - M. DIOUF - Mme BLAYA - M. CONTESSE - Mme OUTHIER - Mme ERSCHENS - Mme VANDRIESSE - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. CHEVALIER - M. BOURGUIGNAT - M. AYACHE - M. BONORON - Mme DESAUBLIAUX - M. CAVIN

Membres excusés : M. MASSON (pouvoir Mme DILLENSEGER) - Mme JUBAN (pouvoir M. MARTIN) - M. LOVICH (pouvoir M. DESEILLE) - M. FAVERJON (pouvoir Mme HERVIEU) - M. HOUPERT (pouvoir M. CHEVALIER) - M. HELIE (pouvoir M. AYACHE)

OBJET DE LA DELIBERATION

site Grimm – Réalisation d'un audit énergétique – Demande de subventions

Monsieur Château, au nom de la commission de l'espace public, de la vie urbaine, de la tranquillité publique et de l'écologie urbaine, expose :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre d'une démarche stratégique de réduction des consommations énergétiques de son parc bâti, une étude croisée des besoins en terme de rénovation de bâti et de performance énergétique a été menée afin d'identifier les sites du parc bâti de la Ville qui feraient l'objet d'enjeux multiples, et permettraient ainsi d'optimiser les éventuels investissements en répondant aux deux enjeux à la fois. Le site d'exploitation du service Espaces Verts sis rue Henri Grimm à Dijon fait partie de ces sites identifiés.

Ce site est un des principaux consommateurs du parc de la Ville et comprend des bâtiments administratifs, des serres, des vestiaires, des logements de fonction, des abris, hangars et autres bâtiments non chauffés.

Il est prévu la réalisation d'un audit énergétique des bâtiments chauffés administratifs, vestiaires, et des serres, afin d'identifier les pistes d'amélioration énergétique de ce site, ainsi que de déterminer la

faisabilité du raccordement du chauffage des serres au réseau de chaleur biomasse, qui alimente déjà les bâtiments administratifs.

Le coût prévisionnel de cet audit est estimé à 27 000 € TTC. Le financement de cet audit sera assuré sur les crédits ouverts au budget 2016.

La Ville sollicitera, aux taux maximums, les subventions susceptibles d'être accordées notamment auprès de la Région Bourgogne – Franche Comté et/ou de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), au titre du Programme Énergie Climat Bourgogne.

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1- solliciter l'ensemble des subventions susceptibles d'être accordées pour son financement, aux taux maximums, notamment auprès de la Région Bourgogne - Franche Comté et/ou de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) ;

2 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

Rapport adopté à la majorité :

Pour : 56

Abstentions : 3